

# Fiche signalétique

## *Suppress anti-moussant*

Date de publication : 03/31/2019 (m/j/a)

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Nom du produit : Suppress anti-moussant

Norac Concepts Inc.  
C. P. 31097, Guelph (ON) N1H 8K1  
519-821-3633

Numéro de téléphone d'urgence : À toute heure, 613-787-5620, **SEULEMENT** pour des renseignements sur la santé et l'environnement.

### 2. COMPOSITION/ RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients dangereux	% (p/p)	TLV de l'ACGIH	N° de CAS
Ingrédients non dangereux			

Synonymes : Inconnus.

Nom chimique : Diméthylsiloxane.

Usage du produit : Anti-moussant agricole.

### 3. IDENTIFICATION DES RISQUES

Propriétés physiques : Liquide blanc laiteux.

Voies d'administration : Yeux et peau.

Symptômes d'une exposition aiguë : Peut irriter les yeux et la peau.

Effets de l'exposition chronique : Inconnus.

### 4. PREMIERS SOINS

**Inhalation** : Amener la victime à l'air frais. Appeler **IMMÉDIATEMENT** le 911 pour obtenir de l'aide médicale. Pratiquer la respiration artificielle **SEULEMENT** si la victime ne respire plus. Pratiquer la réanimation cardio-respiratoire (RCR) si la victime ne respire pas ET s'il y a absence de pouls.

**Contact avec la peau** : Rincer la peau à l'eau courante pendant au moins 20 minutes en retirant les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, répéter l'opération. Recourir **IMMÉDIATEMENT** à de l'aide médicale.

**Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Tenir les paupières ouvertes pendant l'opération. Si l'irritation persiste, répéter l'opération. Recourir **IMMÉDIATEMENT** à de l'aide médicale.

**Ingestion** : Appeler **IMMÉDIATEMENT** le 911 pour obtenir de l'aide médicale. Si la victime n'est pas évanouie et n'est pas en crise convulsive, lui faire rincer la bouche et faire boire 200 à 300 mL (1 tasse) d'eau pour diluer la matière. En cas de vomissement spontané, faire pencher la victime, tête baissée vers l'avant, pour éviter qu'elle n'aspire des vomissures; rincer la bouche et lui donner encore de l'eau.

**Avis au médecin** : Il n'existe pas d'antidote spécifique; traiter selon les symptômes.

### 5. RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

Point d'éclair : &gt; 93,3 °C.

Température d'auto-ignition : Aucune donnée.

Limite d'inflammabilité (inférieure) : Aucune donnée.

Limite d'inflammabilité (supérieure) : Aucune donnée.

Moyens d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction convenables à la source de feu.

**Techniques de lutte contre l'incendie** : Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements imperméables. Utiliser le moins d'eau possible et endiguer le lieu de déversement pour empêcher le ruissellement de s'infiltrer dans l'approvisionnement en eau ou dans l'environnement.

**Autres risques d'incendie ou de feu** : Inconnus.

## 6. REJET ACCIDENTEL

**Précautions individuelles** : Porter un équipement de protection individuelle tel que décrit à la section 8.

**Protection environnementale** : Empêcher tout dégagement subséquent d'atteindre le sol ou l'eau. En cas de déversement dans l'eau, utiliser un barrage et/ou la dérivation pour minimiser l'étendue de la contamination dans l'environnement.

**Déversement, fuite ou dégagement** : Absorber la matière renversée à l'aide d'une matière absorbante convenable. Laver d'abord les surfaces dures avec un détergent et de l'eau, puis absorber la matière à l'aide d'un absorbant. Récupérer et placer dans un conteneur de déchets la terre, l'eau et l'absorbant contaminés en vue de les éliminer comme il convient. Aviser les autorités gouvernementales pertinentes lorsqu'on doit déclarer le dégagement ou lorsqu'il peut affecter l'environnement de manière néfaste.

**Produits chimiques de désactivation** : Inconnus.

## 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

**Méthodes de manipulation** : N'utiliser que dans un endroit bien aéré. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle convenable. Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Si les vêtements sont contaminés, les laver à fond avant de les réutiliser.

**Conditions d'entreposage** : Entreposer dans un endroit frais et bien aéré. Garder les contenants fermés. Garder hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie.

**Température d'entreposage** : Craint le gel.

## 8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

**Protection des yeux** : Porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques lorsque le produit risque d'entrer en contact avec les yeux.

**Protection de la peau** : Des gants résistant aux produits chimiques et des vêtements de protection imperméables.

**Protection respiratoire** : Un respirateur approuvé par le NIOSH/MSHA. Habituellement non requise.

**Équipement de protection supplémentaire** : Bassin oculaire.

**Vérifications techniques** : Assurer une extraction d'air local et une aération adéquates.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Aspect** : Liquide blanc laiteux.

**Odeur** : Légère odeur.

**Poids volumique apparent** : 1,0 à 25 °C.

**Point d'ébullition** : >100 °C.

**Point de fusion** : Aucune donnée.

**Solubilité (eau)** : Miscible dans l'eau.

**Solubilité (autre)** : Aucune donnée.

**pH** : Aucune donnée.

**Volatilité en %** : Négligeable.

**Taux d'évaporation (éther=1)** : < 1.

**Tension de vapeur (mm Hg à 20 °C)** : Aucune donnée.

**Densité de vapeur (air=1)** : > 1.

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Stabilité chimique** : Stable dans des conditions normales.

**Polymérisation dangereuse** : Ne se produira pas.

**Conditions à éviter** : Inconnues.

**Matières incompatibles** : Oxydants et acides puissants.

**Produit(s) de décomposition dangereux** : Peut produire des oxydes de carbone et de silicone. En présence d'oxygène, le diméthylsiloxane peut produire du formaldéhyde à des températures supérieures à 150 °C.

## 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

**Inhalation** : On ne prévoit pas d'irritation du système respiratoire en cas d'exposition à court-terme.

**Contact avec la peau** : On prévoit des effets minimes en cas d'exposition à court-terme. Certaines personnes peuvent subir une irritation de la peau.

**Contact avec les yeux** : Le contact direct peut occasionner une irritation, un malaise des rougeurs et une enflure.

**Ingestion** : On ne prévoit pas de dangers liés à l'ingestion de petites quantités du produit lors de la manipulation normale.

**Effets chroniques** : Selon les données disponibles, on ne prévoit pas d'effets secondaires significatifs suite à des expositions répétées.

**Cancérogénicité** : Les études orales à long-terme sur les animaux ont montré que le polyméthylsiloxane n'a pas causé de cancer. Des études ayant utilisé des voies d'exposition n'étant pas considérées comme pertinentes à la manipulation industrielle ont signalé des malignités.

**Mutagénicité** : Les résultats des études in-vitro et sur les animaux sur la mutagénicité étaient négatifs.

**Effets sur la reproduction** : Dans les études sur les animaux, on a démontré que le diméthylsiloxane n'affecte pas la reproduction.

## 12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

### Renseignements écotoxicologiques :

CL<sub>50</sub> poisson zèbre = 250 mg/L/96 heures

DL<sub>50</sub> orale aiguë colin de Virginie = > 5 000 mg/kg (diméthylsiloxane)

**Effets sur l'environnement** : Ne pas contaminer les eaux domestiques, les eaux d'irrigation, les lacs, les cours d'eau, les étangs ou les rivières.

## 13. ÉLIMINATION

**Élimination du contenant** : Emballage non réutilisable. Ne pas réutiliser. Rincer le contenant trois fois (ou l'équivalent) et ajouter les rinçures dans le réservoir de pulvérisation. Si possible, offrir le contenant en vu de son recyclage ou le perforer et l'éliminer dans un dépotoir, ou selon une autre méthode approuvée par les autorités locales.

**Élimination des déchets** : Éliminer les résidus dans des installations autorisées pour le traitement ou l'élimination des déchets (dangereux) conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales en vigueur. Ne pas jeter avec les ordures ordinaires ou dans les égouts.

## 14. TRANSPORT

**Classification canadienne pour le TMD** : Non réglementé.

**Téléphone d'urgence transport** : 613-787-5620.

## 15. RÉGLEMENTATION

**Classification et règlements (SIMDUT)** : Non réglementé.

## 16. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les renseignements contenus dans le présent document ne sont donnés qu'à titre de guide sur la manutention du produit et ont été rédigés en toute bonne foi par un personnel technique compétent. Ces renseignements ne sauraient être considérés comme complets, les méthodes et les conditions d'emploi et de manutention pouvant s'étendre à d'autres aspects. Aucune garantie, quelle qu'elle soit, expresse ou tacite, n'est accordée et Norac Concepts Inc. ne peut en aucun cas être tenue responsable de dommages, pertes, blessures corporelles ou dommages fortuits pouvant résulter de l'utilisation de la présente information. La présente fiche signalétique est valable pour trois ans.

**Rédaction** : Norac Concepts Inc.  
Service technique